

# Suivi du Plan de développement durable 2024-2028

En 2025, Hydro-Québec a poursuivi la mise en œuvre de son [Plan de développement durable 2024-2028](#), qui en était à sa deuxième année. Celui-ci oriente l'ensemble des activités de l'entreprise pour assurer une transition énergétique responsable dans le contexte du *Plan d'action 2035*. Le tableau ci-dessous présente les résultats de 2025, conformément aux attentes du Gouvernement du Québec exposées dans la *Loi sur le développement durable* ainsi que la correspondance des cibles d'Hydro-Québec avec la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* (SGDD).

[Plus d'information sur le Plan et sur nos actions et notre performance en matière de développement durable](#)

Action (correspondance avec la SGDD)	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2024	Résultat 2024	Cible 2025	Résultat 2025
<b>Approvisionnement responsable</b>						
Accroître la part de nos approvisionnements responsables. (5.4.1)	Proportion (%) de contrats intégrant de nouvelles composantes responsables	Nouvel indicateur	10	24,6	20	30,6 <sup>a</sup> Hydro-Québec a poursuivi le déploiement comme critère d'admissibilité du questionnaire en santé-sécurité du travail (SST) avec note de passage de 70 % dans les marchés de services ciblés présentant un risque de SST élevé ou modéré. L'entreprise a également mis en ligne un <i>Guide de développement durable</i> à l'intention des fournisseurs sur son site Web Fournisseurs ainsi que des outils d'accompagnement. De plus, elle a adopté des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qu'elle a utilisés dans l'évaluation de performance de ses fournisseurs (p. ex. efficacité énergétique, résultats des questionnaires). Enfin, elle a actualisé le processus de vérification des droits de la personne pour les catégories de fournisseurs présentant un risque élevé ou très élevé.
Accroître les occasions d'affaires offertes aux entreprises issues de l'économie sociale. (3.1.2)	Nombre d'entreprises issues de l'économie sociale ayant un contrat ou une commande active pour l'année en cours	75 (2023)	n.d	n.d	90	94 <sup>a</sup> Hydro-Québec a renforcé l'accompagnement dans les marchés à fort potentiel d'intégration des entreprises d'économie sociale, qui incluent depuis cette année les OBNL à portée environnementale ou sociale: présélection d'entreprises susceptibles de répondre à des besoins spécifiques dans différents marchés et présentation de celles-ci aux conseillers et conseillères en approvisionnement ainsi qu'aux demandeurs et demandeuses. Elle a aussi mis au point une formation à l'intention des entreprises d'économie sociale visant à démystifier son mécanisme d'appel d'offres et à faire connaître la documentation connexe. De plus, elle a mis en route le Défi innovation, lancé en 2024 et qui porte sur la réduction du gaspillage alimentaire dans les cafétérias de régions éloignées, et assuré le soutien à ses activités.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Action (correspondance avec la SGDD)	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2024	Résultat 2024	Cible 2025	Résultat 2025
<b>Biodiversité</b>						
Déterminer le potentiel de conservation de nos propriétés dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en lien avec la conservation de la biodiversité. (2.1.1)	Nombre cumulatif d'hectares ciblés pour la conservation	Nouvel indicateur	n.d.	n.d.	75	79 <sup>a</sup> Des mesures additionnelles ont été intégrées dans deux des trois projets planifiés en 2025. Pour le troisième projet, en cours de réalisation, les mesures seront intégrées en 2026.
Améliorer les habitats en intégrant des mesures additionnelles favorisant la biodiversité dans la réalisation de nos projets faisant l'objet d'une étude d'impact. (2.1.2)	Nombre cumulatif de mesures additionnelles intégrées aux projets	0 (2023)	n.d.	n.d.	6	5 <sup>a</sup> Deux projets soumis à l'article 31 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> ont intégré des mesures additionnelles favorisant la biodiversité dans leurs processus de planification. Dans le cadre du projet de construction du poste Jean-Jacques-Archambault, une section d'emprise à démanteler sera valorisée grâce à l'aménagement de nouveaux habitats pour plusieurs groupes fauniques, et la qualité et l'utilisation de l'emprise par l'humain seront également rehaussés. Lors de la remise en état des aires de travaux et des bancs d'emprunt après la construction de la ligne à 315 kV entre la centrale René-Lévesque et le poste aux Outardes, il y aura plantation ainsi qu'ensemencement d'arbustes et d'herbacées indigènes qui sont valorisées par les communautés autochtones.
<b>Communautés autochtones et collectivités durables</b>						
Obtenir le niveau Or du Programme d'Accréditation de partenariat en relations avec les Autochtones du Conseil canadien pour les entreprises autochtones.	Niveau de certification	Niveau Argent (2023)	Niveau Or	Niveau Or	Niveau Or	Niveau Or Le maintien de la certification Or en 2025 témoigne du travail accompli par Hydro-Québec en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>relations avec les communautés autochtones ;</li> <li>retombées économiques ;</li> <li>formation des Autochtones et de main-d'œuvre autochtone.</li> </ul> Les progrès réalisés à ce jour montrent que l'organisation est un bon partenaire d'affaires et qu'elle est engagée à promouvoir la prospérité des communautés autochtones. Elle s'engage aussi à offrir un milieu de travail ouvert et inclusif à ses employées et employés autochtones.
Soutenir l'entrepreneuriat féminin autochtone. (3.2.2)	Nombre annuel d'accompagnements personnalisés auprès de femmes entrepreneures autochtones	424 (2023)	n.d.	n.d.	1040	660 <sup>a</sup> En 2025, malgré le plus grand nombre de dossiers ouverts, le nombre d'accompagnements est moins élevé que prévu en raison de l'efficacité accrue des équipes, de la nature des projets et de la variabilité des besoins des participantes. La méthode de calcul sera révisée en 2026.
Accompagner les municipalités dans la réalisation de projets favorisant la biodiversité dans les emprises de lignes de transport. (4.1.1)	Nombre cumulatif d'hectares aménagés (ha)	10,2 (2023)	40	22,1	60	28,4 <sup>a</sup> En 2025, des aménagements favorisant la biodiversité ont été réalisés avec trois municipalités. Une analyse de sites à fort potentiel est en cours pour nous permettre d'agir de manière proactive en 2026. Un nouveau programme de verdissement visant à favoriser des initiatives locales en partenariat avec les municipalités et les communautés autochtones a été lancé cette année.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Action (correspondance avec la SGDD)	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2024	Résultat 2024	Cible 2025	Résultat 2025
<b>Consommation responsable</b>						
Atteindre la cible de 21 térawattheures (TWh) en économies d'énergie à l'horizon 2035 grâce à nos programmes en efficacité énergétique. (1.1.3)	Nombre cumulatif de térawattheures bruts économisés (TWh)	0,84 (2023)	1,77 (+0,93)	2,01 (+1,17)	2,81	3,93 <sup>a</sup> Le dépassement de la cible s'explique notamment par : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une adoption soutenue de la thermopompe par la clientèle résidentielle;</li> <li>• une hausse considérable de la contribution de la clientèle commerciale à hauteur de près de 900 GWh.</li> </ul> La finalisation de projets majeurs chez des clients industriels est également en cours.
Libérer un potentiel de 3 500 mégawatts d'électricité pouvant être effacée ou déplacée à l'horizon 2035 grâce à nos offres en gestion de la demande de puissance. (1.3.2)	Potentiel de mégawatts d'électricité pouvant être effacés ou déplacés grâce à nos offres en gestion de la demande de puissance (MW)	2 041 (2023-2024)	2 152	2 371	2 424	2 665 <sup>a</sup> Le résultat pour l'hiver 2025-2026 a dépassé la cible grâce au déploiement du programme des thermostats intelligents à 0 \$ et des contrôleurs pour chauffe-eau visant la clientèle résidentielle, à une adhésion accrue de la clientèle d'affaires et à une transition réussie vers la nouvelle offre GDP Engagement pour la clientèle industrielle.
<b>Décarbonation</b>						
Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises en bonifiant l'offre d'alimentation électrique. (4.2.2)	Nombre de connecteurs de recharge rapide déployés au Québec pour les véhicules légers et lourds	897 (2023)	1 120	1 110	1 345	1 347 <sup>a</sup> La cible a été atteinte grâce à l'installation de 257 connecteurs de recharge rapide dont 237 ont été mis en service. Tous les efforts nécessaires ont été mis en place pour rattraper le retard de 2024.
Réduire les émissions directes de GES de nos bâtiments et de nos infrastructures. (5.6.1)	Pourcentage (%) de réduction de tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub>	362 820 t éq. CO <sub>2</sub> (moyenne de la période 2015-2020)	-5	-13,5	-5	-11,3 Les initiatives de décarbonation déployées dans les réseaux autonomes d'Hydro Québec ont contribué à l'atteinte de la cible de réduction des émissions. Ces efforts de conversion des centrales thermiques à des sources d'énergie renouvelable ont entraîné une diminution estimée à 16 200 tonnes de CO <sub>2</sub> éq. La diminution de nos GES en 2024 et 2025 est également attribuable à une nouvelle méthodologie qui offre une quantification plus fidèle des émissions fugitives de SF <sub>6</sub> et de CF <sub>4</sub> associées aux équipements du réseau de transport. Une réévaluation rigoureuse de la méthode de calcul des émissions a mis en évidence une surestimation des émissions dans les déclarations annuelles antérieures à 2024, incluant la période de référence 2015-2020.
Convertir progressivement notre parc de véhicules en y remplaçant les véhicules à essence par des modèles à zéro ou à faible émission. (5.8.1)	Proportion (%) d'électrification du parc de véhicules légers (HERB)	39 (2023)	47	46	50	53 <sup>a</sup> La cible d'électrification du parc de véhicules a été atteinte grâce à la mise en service durant l'année de nombreux véhicules hybrides, électriques, rechargeables ou biénergie utilisés dans l'accomplissement de nos activités.
<b>Économie circulaire</b>						
Augmenter le nombre d'initiatives de circularité visant des résidus de construction, de rénovation ou de démolition (CRD) transposables à nos différents types de chantiers. (5.6.2)	Nombre cumulatif de nouvelles initiatives	0 (2023)	n.d.	n.d.	3	3 Deux nouvelles initiatives ont été réalisées au cours de l'année, et des apprentissages seront transposables à d'autres chantiers de réfection de nos bâtiments. Dans le cadre d'un projet de réfection à Saint-Jérôme, 90 % des portes intérieures et des cloisons vitrées ont été réemployées. De plus, une partie des carreaux de plafond retirés de cet établissement, soit 12 palettes de 85 carreaux, ont été réutilisés pour la réfection du 2000, rue Crémazie à Montréal.

a) Données vérifiées par le BNQ.

Action (correspondance avec la SGDD)	Indicateur	Mesure de départ	Cible 2024	Résultat 2024	Cible 2025	Résultat 2025
<b>Gouvernance responsable</b>						
Doter nos filiales d'un plan qui contribuera à la mise en œuvre de la <i>Stratégie gouvernementale de développement durable</i> . (1.1.1)	Proportion (%) des filiales actives dotées d'un plan	0 (2024)	0	0	20	17 L'entreprise a déterminé les filiales avec lesquelles développer un plan de développement durable en 2026.
Évaluer la durabilité de nos nouvelles activités de planification stratégique, de nos nouveaux programmes d'aide financière, ou des programmes existants lors de leur mise à jour, ainsi que de nos projets qui font l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement. (5.1.1)	Pourcentage (%) des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	Nouvel indicateur	n.d.	n.d.	75	75 Trois programmes d'aide financière ont été évalués à l'aide de l'outil d'évaluation de la durabilité offert par le gouvernement du Québec.  Un projet ayant fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement n'a pas été évalué au moyen de cet outil, car on a déterminé que celui-ci n'apporterait pas de valeur ajoutée par rapport à l'étude.
Intégrer des critères de durabilité dans le processus d'évaluation et d'attribution des dons et commandites. (5.3.4)	Pourcentage (%) des organismes bénéficiant de dons et commandites qui répondent aux critères de durabilité	Nouvel indicateur	15	44	25	47 <sup>a</sup> Le formulaire de demande de dons et commandites comporte des questions permettant de déterminer quels organismes répondent à certains critères de durabilité. La cible inclut notamment les organismes ayant déclaré une mission ou des initiatives à caractère environnemental.
Intégrer des critères de durabilité dans les nouveaux programmes de soutien financier et dans les programmes existants lors de leur mise à jour. (5.3.4)	Pourcentage (%) des programmes de soutien financier incluant au moins un critère de durabilité additionnel à la nature de base du programme	Nouvel indicateur	n.d.	n.d.	60	0 La complexité et la durée des programmes ont retardé l'atteinte de la cible cette année.
Intégrer les risques climatiques à nos processus ciblés.	Nombre cumulatif de processus	1 (2024)	n.d.	n.d.	8	4 En 2025, les efforts ont porté sur la mise à jour du <i>Plan d'adaptation aux changements climatiques</i> et sur l'établissement d'une structure de prise en charge des risques climatiques.
<b>Infrastructures durables et résilientes</b>						
Obtenir la certification BOMA BEST, version 4.0, qui inclut la performance de la gestion des matières résiduelles de nos bâtiments administratifs. (5.7.1)	Nombre cumulatif de bâtiments certifiés BOMA BEST (version 4.0)	0 (2023)	n.d.	n.d.	2	3 Les bâtiments administratifs de Beauport, de Lebourgneuf et de Hull détiennent la certification BOMA BEST (version 4). Cela démontre un engagement fort envers la durabilité, la gestion efficace de l'énergie et la performance environnementale des bâtiments administratifs.
Optimiser la puissance générée par les groupes turbine-alternateur afin de maximiser l'utilisation des infrastructures en place, tout en accélérant la maintenance. (1.1.2)	Ajout cumulatif de puissance (MW) au bilan	Nouvel indicateur	n.d.	n.d.	10	Donnée non disponible au moment de la publication du rapport
<b>Ressources humaines</b>						
Améliorer la sécurité en milieu de travail en nous outillant de manière à réduire les risques d'accident.	Taux de fréquence des accidents du travail avec décès et perte de temps par 200 000 heures travaillées à Hydro-Québec	1,17 (2023)	1,12	0,9	1,08	1,3 <sup>a</sup> Aucun décès n'a été recensé en 2025 et il y a eu diminution du nombre d'événements graves. Les pertes de temps liées aux troubles musculosquelettiques, aux chutes de plain-pied et aux lésions psychologiques sont supérieures par rapport à l'année précédente.
Accroître la part du transport actif, collectif ou autre du personnel par rapport au voiturage en solo. (5.8.2)	Pourcentage (%) des modes de transport autres que le voiturage en solo	50 (2024)	50	50	50	50,72 Le résultat correspond aux données d'un sondage annuel auprès des membres du personnel qui travaillent dans les bâtiments d'Hydro-Québec occupés par plus de 150 personnes: 6 250 répondants et répondantes ont rempli le sondage, soit un taux de participation de plus de 35 %.

a) Données vérifiées par le BNQ.